



DÉCISION

N° : 2026-96

Exécutoire le : 16 MARS 2026

Publiée/ Notifiée le : 16 MARS 2026

Visée le : 13 MARS 2026

COMMANDE PUBLIQUE

**Accord cadre n°25001 - Accord-cadre multi-attributaires de maîtrise d'œuvre
Marché subséquent 25001_04
relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un renforcement du réseau d'eau
potable entre les travaux déjà réalisés (« intercommunal ANTOGER » et Route de
Savigny TR1 ») sur la commune de La Biolle
ATTRIBUTION**

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 22 juin 2021, du 21 mars 2023 et du 30 janvier 2024 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant le marché n°25001, par lequel Grand Lac a conclu avec cinq attributaires un Accord-cadre de maîtrise d'œuvre à marchés subséquents.

Considérant le montant maximal annuel de l'accord-cadre en valeur de 250 000,00 € HT,

Considérant la consultation lancée le 24 février 2026 pour le marché subséquent n°4, 25001_04, relatif aux missions AVP, PRO, AMT, VISA, DET, AOR (y compris DOE) dans le cadre de la réalisation d'un renforcement du réseau d'eau potable entre les travaux déjà réalisés (« intercommunal ANTOGER » et Route de Savigny TR1 ») sur la commune de La Biolle,

Considérant la date limite de remise des offres le 5 mars 2026 à 12h00,

Considérant l'analyse des offres,

Considérant le PV de la commission des procédures adaptées du 10 mars 2026

Considérant l'offre de l'entreprise ALP'ETUDES, domiciliée, Agence de Savoie – 89 rue Amiral Gérard Daille – Bâtiment Inedy – 73000 CHAMBERY

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché subséquent n°25001_04 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un renforcement du réseau d'eau potable entre les travaux déjà réalisés (« intercommunal ANTOGER » et Route de Savigny TR1 ») sur la commune de La Biolle.

Le montant du marché de 27 180,90 € HT.

Le titulaire retenu pour ce marché est ALP'ETUDES, domiciliée, Agence de Savoie – 89 rue Amiral Gérard Daille – Bâtiment Inedy – 73000 CHAMBERY.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur.
- L'entreprise ALP'ETUDES

Cette décision sera notifiée dès sa signature et sera exécutoire, dès sa signature et son dépôt en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cette décision, une fois notifiée, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant la notification, par lettre adressée à Grand Lac ; le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant la notification, par introduction d'une instance auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 13/03/2026 14:37:47



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2026-96 : Marché 25001_04_MOe Réalisation d'un renforcement du réseau d'eau potable route Savigny TR1 La Biolle_ATTRIBUTION

Date de transmission de l'acte : 13/03/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 13/03/2026

Numéro de l'acte : Dec2335 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260313-Dec2335-AI

Date de décision : 13/03/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)



MARCHE SUBSEQUENT DE MAITRISE D'OEUVRE N°25001_04

**DOSSIER DE CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE
pour renforcement du réseau d'eau potable – route de Savigny TR2
sur la commune de La Biolle**

Acte d'engagement

Sommaire

Table des matières

1 : Contractant	3
2 : Objet de l'accord-cadre.....	4
3 : Missions du maître d'œuvre	4
3.1 : Catégorie d'ouvrage	4
3.2 : Missions	4
4 : Rémunération du maître d'œuvre	5
4.1 : Rémunération.....	5
4.2 : Modalités de rémunération	7
5 : Sous-traitance	7
6 : Délai de réalisation.....	8
7 : Signature du candidat.....	9

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.

J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le signataire :
 s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;
 engage la société ALP'ETUDES Ingénierie et Paysage sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

Le mandataire (1) :
 du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

ALP'ETUDES Ingénierie et Paysage

Adresse de l'établissement :

Agence de Savoie –

– 73000 CHAMBERY

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Centr'Alp –

– 38430 MOIRANS

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

SIRET :

APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Organisme bancaire : CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES

Code banque :

Code guichet :

N° de compte : /

Clé RIB .

IBAN :

BIC :

Joindre un RIB

2. Objet de l'accord-cadre

Le marché subséquent qui est conclu avec le « maître d'œuvre privé » dont l'offre a été retenue par le « maître d'ouvrage public », est un marché de maîtrise d'œuvre dont l'objet est renseigné en première page de cet Acte d'Engagement et qui est défini par les règles de l'accord-cadre signé.

3. Missions du maître d'œuvre

3.1 Catégorie d'ouvrage

La mission de maîtrise d'œuvre porte sur un ouvrage de type : **Réhabilitation – Réseaux humides**

3.2 Missions

Les missions faisant l'objet de ce marché subséquent à confier à ou aux titulaire(s) sont les suivantes :

Éléments de mission Moe

- Etudes d'avant-projet (AVP).
- Études de projet (PRO).
- Assistance pour la passation des marchés publics de travaux (AMT).
- Visa des études d'Exécution (VISA)
- Direction de l'exécution des travaux (DET).
- Assistance aux opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

Missions complémentaires

- Etudes hydrauliques / Prestation de modélisation pour le poste de pompage en ligne

4. Rémunération du maître d'œuvre

4.1 Rémunération

Le montant provisoire de la rémunération est calculé sur la base suivante :

- Montant prévisionnel des travaux en AEP : 610 000 € HT.

AEP - Eléments de Mission Moe		
	Taux de rémunération en %	Montant € H.T.
AVP	0.80%	4 880.00
PRO	0.60%	3 660.00
AMT	0.40%	2 440.00
VISA	0.40%	2 440.00
DET	1.40%	8 540.00
AOR	0.35%	2 135.00
Montant total € HT	3.95%	24 095.00
Coefficient de complexité (en pourcentage)	8.00%	1 927.60
Montant total Mission Moe € HT avec coefficient	4.266%	26 022.60
AEP - Missions complémentaires		
Etudes hydrauliques / modélisation	½ J	360
Montant total Mission complémentaires € HT (12 x ½ j)		4320.00
Montant total Mission Moe + Mission complémentaires		30 342.60
Abattement en %		-10.42 %
Montant de l'abattement en €		-3 161.70
Montant total avec abattement en € H.T.		27 180.90
Montant Total TTC		32 617.08

Montant total définitif TTC arrêté en lettres : Trente-deux mille six cent dix sept euros et huit centimes

5. Sous-traitance

Indiquer suivant le cas :

pour l'exécution du marché, je n'envisage pas
 nous n'envisageons pas
de recourir à un ou à plusieurs sous-traitants,

le ou les annexe.s « déclaration de sous-traitance » ⁽¹⁾ au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que

- j'envisage
- nous envisageons

de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées, indiqué dans chaque annexe, constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché.

Le montant total des prestations que j'envisage
 nous envisageons

de sous-traiter conformément à ce ou ces annexes est de :

.....Euros

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant que :

- j'envisage
- nous envisageons

de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation à la personne responsable du marché ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) présenter en nantissement.

DESIGNATION DU SOUS-TRAITANT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT DE LA PRESTATION TVA INCLUSE	MENTION DE L'AGREMENT

6. Délais de réalisation

Les délais de réalisation des documents d'études sont les suivants :

- Réalisation du dossier AVP et Missions complémentaires à remettre au maître d'ouvrage au plus tard 45 jours calendaires après l'Ordre de Service.

⁽¹⁾ DC4 à compléter par l'entreprise en fonction du nombre de sous-traitants (une déclaration par sous-traitant). Voir annexe.

- Réalisation du dossier PRO à remettre au maître d'ouvrage au plus tard 30 jours calendaires après l'Ordre de Service.
- Phases AMT, VISA, DET et AOR : calendrier prévisionnel des Travaux : octobre 2026, réception printemps 2027.

Le présent acte d'engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au concepteur dans un délai de 90 jours à compter de la date de remise de l'offre.

7. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'Acte d'Engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : Chambéry

Le 11/03/2026

Signature(s) du titulaire, mandataire, (ou des) prestataire(s)

.....

 Signature numérique de Yann HEBERT
 .DN: c=FR, o=ALP ETUDES, INGENIERIE
 ET PAYSAGE, ou=0002 401775358,
 cn=Yann HEBERT, sn=HEBERT,
 givenName=Yann,
 serialNumber=fa3db614ad859c45d97
 ee9c5f45c4ebdcc7868c3,
 2.5.4.97=NTRFR-401775358
 Date: 2026.03.11 09:25:37 +01'00'



ACCEPTATION DE L'OFFRE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le ou les sous-traitant.s proposé.s dans le ou les actes de sous-traitance (DC4) annexé.s au présent acte d'engagement est/sont accepté.s comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

A Aix les Bains le

Yves MERCIER

Vice-Président à la Commande Publique


Signé électroniquement pour le Président, par délégation,


par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
 le 13/03/2026 14:37:38



Pour imprimer ce RIB, utilisez la fonction « Imprimer »
de votre navigateur.

Fermer

	RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		
Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.			
CA SUD RHONE ALPES		21/06/2010	
ENTREPRISES CENTRE ISERE			
Tel.		Fax.	
Intitulé du Compte : S.A.S. ALP ETUDES			
38430 MOIRANS			
DOMICILIATION			
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
IBAN (International Bank Account Number)			
Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift :			

	RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		
Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.			
CA SUD RHONE ALPES		21/06/2010	
ENTREPRISES CENTRE ISERE			
Tel.		Fax.	
Intitulé du Compte : S.A.S. ALP ETUDES			
38430 MOIRANS			
DOMICILIATION			
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
IBAN (International Bank Account Number)			
Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift :			